



412.1049f 11.17 pdf

Assurance transport

Vos marchandises ou vos produits sont-ils parfois transportés, ne serait-ce que pour les exposer lors de foires? Si cela est le cas, une assurance transport pourrait s'avérer judicieuse.

Les transports, dont ceux destinés à des foires, recèlent en effet de nombreux risques: les marchandises peuvent être endommagées ou disparues, et des coûts imprévus peuvent en découler.

Les commissionnaires-expéditeurs et les camionneurs n'assument qu'une responsabilité limitée, voire peuvent en être partiellement exonérés. En cas de sinistre, on ne peut donc pas escompter que la valeur totale de la marchandise sera remplacée par le transporteur partenaire.

Grâce à la présente assurance transport complémentaire, vous bénéficiez d'une indemnisation des dommages subis pendant le transport. La rapidité est la clé, car une petite entreprise pâtit de toute perte et de tout dommage.

- Durée du contrat: 1 an
- Franchise: 500 CHF
- Somme assurée: 10 000 CHF
- Domaine de validité: Suisse